



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hôpitaux d'Epinal et Remiremont

Question écrite n° 13072

Texte de la question

Mme Caroline Fiat alerte Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le plan de restructuration annoncé pour les établissements hospitaliers d'Épinal et de Remiremont dans les Vosges. Les deux établissements sont la cible d'une politique de baisse des coûts entraînant une dégradation totale des conditions de travail et du pouvoir d'achat des salariés. D'un côté, la suppression d'une centaine de postes sur les deux établissements au cours des trois prochaines années, de l'autre des pénalités pour le personnel restant : parking de stationnement de l'hôpital payant, suppression des RTT du personnel à temps partiel, etc. Alors que le projet du nouvel hôpital d'Épinal doit voir le jour en 2020, la santé hospitalière vosgienne du XXIème siècle semble subir une régression. Le personnel et les habitants du bassin de vie sont inquiets quant au devenir de leurs postes de travail et de la possibilité d'exercer dignement leur métier au sein de l'hôpital public. Les Vosges sont un département du Grand Est souffrant de l'émigration d'une partie de sa population la plus jeune et active vers les autres départements de la grande région pour poursuivre leurs études ou trouver un emploi. L'attaque aux établissements hospitaliers que représente ce plan est un nouveau coup porté au département et à son attractivité. Elle lui demande ce qu'elle entend faire pour améliorer l'accueil et le traitement de patients au sein d'une structure hospitalière publique touchée par une baisse continue de personnel. Elle lui demande également ce qu'elle entend faire pour un personnel sous tension, dans un secteur touché de plein fouet par les conséquences des *burn-out* au travail.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Fiat](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13072

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 octobre 2018](#), page 8993

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)